

CHARTRE DES FESTIVALS



Attendu que 6 chômeurs sur 10 ne sont pas indemnisés

Attendu que l'accord du 22 mars fera des économies sur le dos des pauvres

Attendu que l'accord du 22 mars met en place dans le régime général des droits rechargeables qui organisent la course aux petits boulots mal payés et synonymes de grande précarité

Attendu que l'accord du 22 mars vide de son contenu l'annexe 4 des intérimaires

Attendu que l'accord du 22 mars reconduit et aggrave l'accord du 26 juin 2003 sur les annexes 8 et 10 dénoncé par tous les intermittents et une grande partie de leurs employeurs

Attendu que l'accord du 22 mars pour les annexes 8 et 10 met en place des ruptures de droits inédites par un différé d'indemnisation injuste et des surcotisations qui frapperont de plein fouet les plus fragiles

Attendu que la ministre de la culture Aurélie Filippetti s'était engagée à ce que les contre-propositions du comité de suivi soient étudiées

Attendu que François Rebsamen a signé le 9 mars dernier une tribune du comité de suivi demandant à ce que l'accord prenne en compte ces contre-propositions

Attendu que le président de la république et les membres du gouvernement dénonçaient l'accord de 2003 quand ils étaient dans l'opposition

Attendu que ce gouvernement est le premier à baisser les budgets de la culture entraînant des licenciements invisibles : ceux de tous les intermittents non engagés dans des projets qui ne se font plus

Attendu que ces attaques sur les budgets et les droits sociaux nous empêcheront à terme de réaliser nos projets

Attendu que les chômeurs sont humiliés, les 9 millions de pauvres ne sont pas considérés

Attendu que les solutions dignes de réponses à la précarité existent et que nos contre-propositions n'ont toujours pas été étudiées

Attendu que François Rebsamen, soutenu par le gouvernement, veut tout de même donner son agrément à l'accord du 22 mars

Attendu que les actes doivent suivre les engagements et que les trahisons sont avérées

Nous déclarons persona non grata tous les membres du gouvernement dans les festivals. Les spectacles auxquels ils veulent assister n'auront pas lieu, il en va de leur responsabilité.

Nous appelons toutes les équipes à appliquer cette charte et à relayer cette information